
DESTINATAIRES : À l'ensemble du personnel de la Montérégie-Ouest, incluant les médecins

EXPÉDITEUR : Sopharithy Kor
Conseiller-cadre DSIEU et pilote clinique de la Télésanté

DATE : 14 avril 2020

OBJET : **Offre de service élargie pour les télésoins**

Depuis le 23 mars, le service de télésoins à domicile a déployé, à la grandeur de la Montérégie-Ouest, des suivis pour l'ensemble des maladies chroniques afin de faire face à la crise COVID 19.

Durant cette pandémie, l'équipe de télésoins accroîtra à nouveau leurs efforts en offrant un service élargi. Il sera maintenant possible d'inscrire et de suivre des patients qui ne répondent pas aux critères habituelles de maladies chroniques. Une évaluation du dossier sera faite par l'équipe de télésoins qui jugera si le suivi d'un usager référé pourrait être adapté à nos protocoles existants, sinon ce dernier sera redirigé aux services appropriés.

Nous croyons fortement qu'une offre de service élargie pourra soutenir notre organisation en diminuant la durée moyenne de séjour et en permettant une marge de manœuvre pour la disponibilité des lits dans nos hôpitaux. De plus, nous diminuerons l'exposition du virus pour nos usagers hospitalisés.

Ce service permettra à l'équipe de télésoins de suivre et de supporter à distance des usagers dans la gestion de leur maladie en vue de stabiliser leur condition de santé, de prévenir des décompensations majeures et d'éviter des hospitalisations. Des suivis téléphoniques ou via une application web seront mis à la disposition des usagers selon leurs besoins.

La collaboration médicale et professionnelle sont des éléments clés du succès des télésoins à domicile. De ce fait, nous vous invitons à consulter notre [page Intranet](#) afin de connaître le service et les modalités des références. L'offre de service élargie de télésoins est effective dès aujourd'hui.